

Informations essentielles pour notre clientèle



**bien soigné,
bien chez soi**



Überall für alle
Pour vous - chez vous

SPITEX

Biel-Bienne
Regio AG

Contenu

Comment se déroulent nos interventions	page 1
Notre offre de prestations	page 2/3
Nos tarifs	pages 4-6
Contacts et numéros de téléphone utiles	page 7
Notre association	page 8

Comment se déroulent nos interventions

Horaire des interventions

Nous fournissons des prestations de soins du lundi au dimanche, de 06h00 à 23h00. Un service de piquet est disponible la nuit uniquement pour les clientes et clients avec des diagnostics médicaux prédéfinis.

Pour les heures d'intervention prévues, il faut admettre une tolérance de 60 minutes à compter du rendez-vous prévu.

Planification des interventions

Dans la mesure du possible, nous tenons compte des souhaits de notre clientèle. Cependant, il n'est pas possible de bénéficier des services d'une collaboratrice ou d'un collaborateur particulier ou d'un horaire d'intervention précis.

Reporter ou annuler un rendez-vous

Les reports ou les annulations de prestations prévues doivent être annoncés 24 heures à l'avance les jours de semaine et 48 heures à l'avance le week-end ou les jours fériés.

Les reports ou les annulations de rendez-vous par e-mail en dehors des heures d'ouverture du bureau ne peuvent être ni réceptionnées ni traitées.

Si le rendez-vous n'est pas respecté (la cliente/le client n'est pas à la maison sans annonce préalable) ou n'est pas annulé en temps utile, la prestation est facturée.

Demandes et annulations d'interventions

Demandes ou annulations d'interventions, questions, etc. peuvent nous être adressées pendant les heures d'ouverture du bureau :

du lundi au vendredi
08h00 – 12h00
13h30 – 17h00

Téléphone :
032 329 39 00

E-Mail :
info@spitex-biel-regio.ch

Site internet :
www.spitex-biel-regio.ch



Notre offre de prestations

Évaluation et conseils

- Évaluation des besoins du client ou de la cliente en matière de soins et planification des mesures nécessaires.
- Conseils dispensés à la cliente ou au client ainsi qu'aux personnes de référence, en particulier quant à la manière de gérer les symptômes de maladies, la prise de médicaments ou l'utilisation d'appareils médicaux et de procéder aux contrôles nécessaires.

Soins de base et soins de traitement

Prestations de soins selon la prescription médicale et évaluation des besoins par notre personnel infirmier qualifié.

Spitex-24h-appel d'urgence

En cas d'urgence, aide rapide et professionnelle sur simple pression d'un bouton. Cette prestation permet de décharger les proches et les personnes de référence et assure votre sécurité à la maison 24h sur 24.

Service de piquet de nuit

Uniquement pour nos clientes et clients avec des diagnostics médicaux prédéfinis.

Soins des plaies

Prise en charge des clientes et clients nécessitant des pansements complexes comme p. ex. des pansements VAC, des bandages à la pâte de zinc ou des drainages. Soins des plaies chroniques et des sutures postopératoires.

Soins palliatifs

Prise en charge professionnelle et individualisée par notre équipe de spécialistes en cas de maladies incurables, mettant en jeu le pronostic vital et/ou de maladies chroniques à un stade avancé.

Soins psychiatriques

Accompagnement des personnes atteintes de maladies psychiques dans leur environnement social habituel et soutien dans l'organisation de leur vie quotidienne.

Soins pédiatriques à domicile

Soins des nourrissons, des enfants en bas âge et des adolescents ainsi que soutien des parents et des personnes de référence dans une optique de soins centrés sur la famille.

Prestations de confort de BelleVie

Prestations d'aide au ménage, d'encadrement, d'accompagnement pour des promenades ou au théâtre ainsi que d'autres prestations de confort.

Téléphone : 031 537 07 00
Site internet : www.bellevie.ch

Nos tarifs

Tarifs des soins infirmiers

Tarif OPAS, à la charge de l'assurance-maladie, durée d'intervention minimum de 10 minutes

	Tarifs à l'heure en CHF
Évaluation des besoins et conseils	76.90
Soins de traitement	63.00
Soins de base et soins de base psychiatriques	52.60

Tarifs des soins infirmiers

Tarifs assurance-accidents/militaire et assurance-invalidité à charge de l'assurance-accidents/militaire/invalidité, durée d'intervention minimum de 10 minutes

	Tarifs à l'heure en CHF
Évaluation des besoins et conseils (AA/AM/AI)	114.96
Soins de traitement AI	114.96
Soins de traitement AA/AM	99.96
Soins de base (uniquement AA/AM)	90.00

Participation des patients aux coûts des prestations de soins

(décision du Conseil-exécutif du canton de Berne du 29 novembre 2017)

La participation des patients concerne uniquement les clientes et clients de l'aide et soins à domicile qui ont plus de 65 ans. Les autres clientes et clients en sont exemptés.

La participation des patients aux coûts se monte au maximum à CHF 15.35 par heure et par jour. En cas de prestations de soins de moins d'une heure, la participation est calculée au prorata. Cette participation n'est pas remboursée par la caisse-maladie. Elle est versée intégralement et directement au canton de Berne.

CHF 15.35 par jour, montant maximum

Prise en charge des coûts

- Les soins infirmiers prescrits par une ou un médecin sont pris en charge par l'assurance de base de la caisse-maladie, une fois déduites la franchise, la quote-part et la participation des patients aux coûts.
- Les prestations de soins dispensées en raison d'accident ou d'invalidité sont facturées à la charge de l'assurance-accidents/militaire ou de l'assurance-invalidité (AA/AM/AI).
- Les coûts liés aux interventions manquées ou reportées/annulées trop tardivement ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie et sont facturés à la cliente ou au client. Exception : cas d'urgence, p. ex. admission à l'hôpital ou décès.

Tarifs des autres prestations

	Tarifs en CHF
Gestion des clés	de 28.00 à 38.00 par mois
Spitex-24h-appel d'urgence	
Liaison avec Spitex comprise	dès 83.00 par mois
• Forfait d'intervention	30.00 par intervention
• Frais d'intervention	65.40 par heure
Sans liaison avec Spitex	dès 58.00 par mois
Frais (uniques) d'installation et d'instructions	150.00

Interventions durant le service de piquet (service de nuit compris)

Intervention de piquet	60.00 par intervention
Frais d'intervention	tarifs OPAS (voir page 4)



Prestations d'aide au ménage de BelleVie

En tant que filiale de plusieurs organisations d'aide et de soins à domicile, BelleVie propose différentes prestations de service et de confort telles que p. ex.

- aide au ménage et au jardin,
- accompagnement à domicile ou à l'extérieur,
- garde de nuit,
- soins de beauté,
- aide administrative.

Ces prestations ne font pas partie des prestations obligatoires selon l'OPAS et ne peuvent pas être facturées via l'assurance de base (assurance complémentaire, à la charge de la cliente/du client, prestations complémentaires, allocation pour impotents).

Informations complémentaires et tarifs sur le site www.bellevie.ch ou au 031 537 07 00.

Difficultés financières ?

Les bénéficiaires d'une rente AVS ont la possibilité de faire appel à la consultation gratuite de Pro Senectute pour leurs questions concernant le budget ou les assurances sociales. Pro Senectute Bienne-Seeland, rue Centrale 40, 2502 Bienne, téléphone : 032 328 31 11.

En cas de difficultés financières, les personnes au bénéfice d'une rente AVS ou AI peuvent au besoin faire une demande de prestations complémentaires (PC) auprès de l'agence AVS compétente.

Communes de Bienne et Évilard :
Agence AVS de Bienne et environs
Rue Centrale 60, 2501 Bienne
Téléphone : 032 326 19 41

Communes de Longeau et Perles :
Agence AVS de Lengnau-Pieterlen
Dorfplatz 1, 2543 Lengnau
Téléphone : 032 654 71 02

Contacts et numéros de téléphone utiles

Urgences :

Numéro d'urgence	112
Ambulance	144
Médecin d'urgence	0900 900 024 (CHF 1.95/min depuis le réseau fixe)
Service de garde des pharmacies	0842 24 24 24 (urgences jour et nuit)

Service de repas à domicile :

Menu Service Pfister	076 399 30 43 (téléphone et fax)
Luginbühl's Event & Catering	032 373 18 01 www.menuservice.ch
CasaGusto (pro Senectute)	058 451 50 50 www.casa-gusto.ch

Services de transport :

Service de transport Croix-Rouge	032 341 80 80
Taxi HandiCab Seeland	032 322 40 20

Institutions sociales :

Pro Senectute	032 328 31 11
Pro Infirmis	058 775 14 32
Service de relève du canton de Berne	031 382 01 66

Moyens auxiliaires :

Sanitas Botta & Botta	032 323 14 73
Rehabil Medizinische Hilfsmittel Aarberg	032 392 77 11
Kuhn & Bieri AG	0848 10 20 40

Notre association

L'association Spitex Biel-Bienne Regio est l'organisme faîtier de notre organisation. Elle est propriétaire de Spitex Biel-Bienne Regio AG et co-propriétaire de BelleVie Suisse AG.

Devenir membre

Votre contribution financière en tant que membre nous permet de soutenir les personnes qui en ont besoin. Les nouveaux membres sont bienvenus en tout temps. Ils soutiennent l'activité de notre organisation en versant une cotisation annuelle de

- CHF 40.00 par personne (membre individuel) ou
- CHF 60.00 par couple

Les cotisations de membres sont des ressources affectées qui contribuent à ce que des personnes malades, âgées ou handicapées puissent être prises en charge et soignées dans leur environnement familial.

Un grand merci pour votre soutien

Compte pour les dons IBAN CH71 0900 0000 3033 3416 4

En faisant un don, vous contribuez à ce que les habitantes et habitants de Bienne, d'Évilard-Macolin, de Perles et de Longeau puissent rester à leur domicile, même en ayant besoin de soins infirmiers.



Impressum

Spitex Biel-Bienne Regio AG
Rue Centrale 115 Nord
Case postale 1100
2501 Bienne

Version : octobre 2023

Nos coordonnées

Siège, antenne de Bienne et soins pédiatriques à domicile

Rue Centrale 115 Nord

Case postale 1100

2501 Bienne

Téléphone : 032 329 39 00

info@spitex-biel-regio.ch

www.spitex-biel-regio.ch

Antenne de Perles/Longeau

Hauptstrasse 1

2542 Pieterlen

Téléphone : 032 329 39 00

pieterlen-lengnau@spitex-biel-regio.ch

Plus d'informations sur notre site internet

